



# NOTICE EXPLICATIVE

## DECLARATION POUR LE SALARIE

### PERIODES D'ACTIVITE

- Si le salarié a un contrat de travail exprimé en heures ou en jours

**Exemple :**

Année d'acquisition des droits formation	Période d'activité				A Nature Contrat	B Taux d'activité	C* Temps de travail effectué sur toute la période	D* Durée mensuelle du temps plein pour le poste	Exprimé en	
	du		au						Heures	Jours
	Jour	Mois	Jour	Mois						
2015	01	01	30	11	▼	80 %	1213,34	151,67	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2016	01	01	31	08	▼	100 %	1213,34	151,67	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2017	01	01	31	08	▼	100 %	145,28	18,16	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
					▼	%			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					▼	%			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* Indiquez la même unité de temps de travail pour les colonnes C et D sur une même période -soit heures ou en jours-

#### A Nature contrat

**Nature contrat** des périodes avec acquisition de droits formation

- 01 – CDD/CDI/Contrat de travail temporaire
- 02 – Contrat d'apprentissage/professionnalisation
- 03 – Sans contrat de travail ou de conventionnement
- 04 – Contrat de soutien et d'aide par le travail

#### A noter :

**Les périodes de maladie ordinaire avec ou sans maintien de salaire et le mi-temps thérapeutique n'ouvrent pas de droits formation**

**Nature contrat** des périodes sans acquisition de droits formation

- Convention de stage
- Convention volontaire associatif
- Engagement service civique
- Volontariat de service civique

**B Taux d'activité du salarié** → Indiquer le taux d'activité :100% si temps plein ou le taux du temps partiel

**C Temps de travail effectué** → Indiquer la durée effective, en heures ou en jours, y compris les congés payés, pour toute la période.

**D Durée mensuelle du poste à temps plein** → Indiquer la durée de référence de la catégorie du salarié. Cette donnée mensuelle ne doit pas être proratisée en fonction du temps partiel du salarié.

- Si le salarié a un contrat de travail sans notion de temps (à la pige, à la vacation, à la tâche...)

Année	E Base brute fiscale de l'année
	€
	€

**E** Base brute fiscale correspond au montant brut des rémunérations, c'est-à-dire à l'assiette retenue pour la taxe sur les salaires, que l'entreprise y soit assujettie ou non.

### ABSENCES OUVRANT DES DROITS FORMATION

**Exemple :**

Année	Périodes d'absences				Taux d'activité du salarié	F Motif de la période d'absence ou de situation particulière
	du		au			
	Jour	Mois	Jour	Mois		
2015	01	01	31	12	80 %	Congé de présence parentale, solidarité familiale ▼
					%	

#### F Motif de l'arrêt, de période d'inactivité ou de situation particulière ouvrant des droits formation

- Maternité / adoption /Paternité / accueil de l'enfant
- Congé suite à un accident de trajet
- Congé suite à une maladie professionnelle
- Congé suite à accident du travail ou de service
- Congé de présence parentale, solidarité familiale
- Congé parental d'éducation